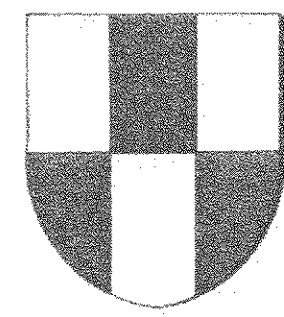


POS APPROUVE



HEGENHEIM

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

2b - PLAN DE ZONAGE

REVISION POS approuvé par délibération du Conseil Municipal du : 4 mars 2002 Le Maire <i>Pellin</i>	ADAUHR	Date : février 2002 Echelle : 1 / 2000
---	--------	---

LIMITES

- + - + - + - Limite communale + - + - + -
- --- --- Limite de zone ou de secteur
- ▲▲▲▲▲▲▲▲ Alignement obligatoire ▲▲▲▲▲▲▲▲

EMPLACEMENTS RESERVES

- Numéro de renvoi à la liste des emplacements réservés
- VOIE PUBLIQUE A CREER OU A ELARGIR
- OUVRAGE PUBLIC INSTALLATION D'INTERET GENERAL

PLANTATIONS ET ESPACES BOISES

classés au titre de l'art. L.130-1 du code de l'urbanisme

- ESPACES BOISES CLASSES

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.

